

## **Droit médical général (30h)**

**- Marie MESNIL -**

*MCF en droit privé*

*Faculté de droit, économie et gestion - Jean Monnet*

*Université Paris-Saclay*

*[marie.mesnil@universite-paris-saclay.fr](mailto:marie.mesnil@universite-paris-saclay.fr)*

### ***INTRODUCTION***

### **Séance 1 - Introduction au droit médical général**

---

#### Section 1 - Droit

---

#### Section 2 - Médical

---

#### Section 3 - Général

### **Séance 1bis - Les sources du droit médical (pdf)**

---

#### Section 1 - Les sources nationales

*§1. Les sources constitutionnelles*

*§2. Les sources législatives*

*§3. Les sources réglementaires*

---

#### Section 2 - Les sources internationales et européennes

*§1. Les sources internationales*

*1°) L'OMS*

*2°) L'Unesco*

*3°) Le Pacte international relatifs aux droits sociaux, économiques et*

*culturels*

*§2. Les sources européennes*

*1°) L'Union européenne*

*2°) Le Conseil de l'Europe*

## **Séance 2 - Les personnes qui réalisent les actes médicaux : les professionnels de santé**

---

Section 1 - La définition des actes médicaux

---

Section 2. L'encadrement de l'exercice des professions de santé

§1. *Les professions médicales*

§2. *Les professions de la pharmacie et de la physique médical*

§3. *Les professions d'auxiliaires médicaux*

---

Section 3. Les sanctions pénales encourues en l'absence de titre

§1. *Usurpation de titre*

§2. *Exercice illégal de la profession médicale*

---

## **Séance 3 - Les libertés médicales**

---

Section 1 - Les libertés en lien avec le malade

§1. *Le libre choix du médecin par le patient*

§2. *Le paiement direct des honoraires par le patient*

---

Section 2 - Les libertés en lien avec l'exercice de la profession médicale

§1. *La liberté d'installation du médecin*

§2. *La liberté de prescription du médecin*

§3. *Le secret professionnel (cf. Séance 10 - secret médical)*

---

## **Séance 4 - Le respect de la dignité de la personne et du corps humain**

---

Section 1. La notion de personne en droit

§1. *Définition de la personnalité juridique*

§2. *L'acquisition de la personnalité juridique*

§3. *La fin de la personnalité juridique*

---

Section 2. Le respect de la dignité de la personne

§1. *Définition du concept de dignité*

§2. *Reconnaissance juridique du droit au respect de la dignité*

---

### Section 3. Le droit au respect du corps humain

- §1. *Le principe de l'inviolabilité du corps humain*
- §2. *Le principe de la non-patrimonialité du corps humain*
- §3. *Le principe d'indisponibilité du corps humain*
- §4. *La protection du corps humain après la mort*

## **Séance 5 - Le droit à la protection de l'intégrité du corps humain**

Commentaire de l'article 16-3 du code civil : « Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain qu'en cas de nécessité médicale pour la personne ou à titre exceptionnel dans l'intérêt thérapeutique d'autrui.

Le consentement de l'intéressé doit être recueilli préalablement hors le cas où son état rend nécessaire une intervention thérapeutique à laquelle il n'est pas à même de consentir ».

---

### Section 1 - La 1ère condition : "En cas de nécessité médicale pour la personne ou à titre exceptionnel, dans l'intérêt thérapeutique d'autrui »

- §1. *« En cas de nécessité médicale pour la personne... »*
- §2. *« ...ou à titre exceptionnel, dans l'intérêt thérapeutique d'autrui »*

---

### Section 2 - La 2nde condition : « Le recueil préalable du consentement de l'intéressé »

§1. *Le principe : « Le consentement de l'intéressé doit être recueilli préalablement... »*

§2. *L'exception : « ... hors le cas où son état rend nécessaire une intervention thérapeutique à laquelle il n'est pas à même de consentir ».*

## **Séance 6 - La reconnaissance des droits (et devoirs) des patients**

---

### Section 1. Les devoirs du patient dans la relation de soin

- §1. *L'obligation d'information*
- §2. *La coopération au traitement*
- §3. *L'absence de droit à choisir ou à exiger un traitement*

---

### Section 2. Les devoirs du patient vis-à-vis du système de santé et de l'assurance maladie

- §1. *Au niveau de la relation individuelle de soin*
- §2. *Au niveau du système de santé et de l'assurance maladie*

---

### Section 3. Les devoirs du patient en établissement de santé

- §1. Pouvoir de police général du directeur*
- §2. Obligations des patients lors du séjour*
- §3. Obligations des visiteurs*
- §4. Gestion de la religion / la laïcité à l'hôpital*

## **S7 - Les droits individuels du patient : le droit à l'information**

---

### Section 1. Le droit à l'information

- §1. Contenu du droit à l'information*
  - 1. Contenu général*
  - 2. Contenus spécifiques*
- §2. Modalités de délivrance de l'information*
  - 1. Modalités générales*
  - 2. Modalités spécifiques*

---

### Section 2. Les exceptions au droit à l'information : le défaut d'information non fautif

- §1. La dispense du devoir d'information*
- §2. Le droit du patient de refuser d'être informé*

## **S8 - Le droit au partage de la décision médicale**

---

### Section 1. Le recueil du consentement pour les actes de prévention, diagnostic et de soins

- §1. Le cas général*
- §2. Le cas des personnes mineures*
- §3. Le cas des personnes majeures protégées*

---

### Section 2. Les aménagements et dérogations

- §1. Le patient hors d'état d'exprimer sa volonté*
- §2. Le cas des personnes mineures*
- §3. Les soins sans consentement*

## **S9 - Le droit de refuser des soins**

---

Section préliminaire. Le corollaire du consentement au soin

---

Section 1. Le refus de soin d'une personne conscience

*§1. Les obligations du professionnel de santé en cas de refus de soin*

*§2. La responsabilité du médecin en cas de non-respect du refus de soin*

---

Section 2. Le refus de soin d'une personne inconscience

*§1. L'arrêt des traitements*

*§2. Les directives anticipées*

## **S10 - Le droit au respect de la vie privée et le secret médical**

---

Section 1. Le secret médical et ses incidences

*§1. Les fondements juridiques*

*§2. Le champ d'application personnel*

*§3. Le champ d'application matériel*

---

Section 2. Les exceptions au secret médical

*§1. Les révélations sur ordre de la loi*

*§2. Les révélations permises par la loi*

## **S11 - Les droits collectifs des usagers du système de santé : la démocratie sanitaire**

## **S12 - Les violences gynécologiques et obstétricales**